

ELEVER
LES
STANDARDS
DEPUIS LE
PREMIER
JOUR

RUBEL & MÉNASCHÉ

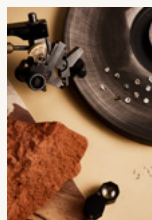


S O M M A I R E



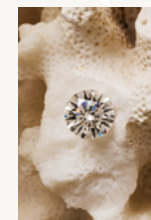
Notre Histoire & patrimoine

Dates clés P.06
Notre gouvernance P.07
Nos standards P.08
Notre vision P.09
Nos piliers P.10
Notre matrice de matérialité P.11



Actions Phares de 2024

S'approvisionner de façon responsable P.14-16
Agir pour le climat P.17-21
Être socialement exemplaire P.22-25
Préserver les savoir-faire P.26-27



Indicateurs de durabilité

En chiffres P.29
Contribution aux ODDs P.30
Glossaire P.31
Credits P.32

«*L'impact véritable se mesure à la trace que nous laissons dans la vie des autres.*»

Stephan Wolzok, Président



Chaque année, nous plaçons la barre toujours plus haut. Agir pour le climat, préserver les savoir-faire, garantir des filières traçables et éthiques... Ces sujets nous façonnent depuis toujours, dans notre manière de penser et de travailler.

Être diamantaire, c'est porter un engagement au-delà de la matière. Guidés par des valeurs qui donnent sens à nos gestes, nous faisons évoluer notre industrie et contribuons à un progrès collectif, durable et humain.

Parce que notre responsabilité dépasse nos murs, nous agissons avec la volonté d'inspirer un mouvement collectif. Aux côtés de nos partenaires, de nos clients et de la communauté qui nous entoure, nous incarnons le changement par des choix cohérents et des standards exigeants qui donnent du sens à notre métier.

Nous poursuivons cette trajectoire avec détermination et, cette année, « Agir pour le climat » a orienté nos décisions, en soutenant des projets agricoles durables en France et en faisant progresser les pratiques circulaires avec nos clients. Nous avons également renforcé notre exigence en matière de traçabilité, en menant un second pilote technologique et en confirmant que 100 % de nos diamants de pavage sont issus de nos partenaires fabricants. Pour structurer davantage ces avancées, nous avons créé le Comité TCT (Traçabilité, Compliance, Transparence).

Notre impact est aussi social et humain, avec des programmes de santé menés avec des associations, un accompagnement renforcé des équipes, la transmission des savoir-faire et des collaborations qui offrent un nouveau regard sur notre métier.

Nous abordons ce parcours avec gratitude pour les avancées accomplies et humilité face aux défis qui demeurent. Le climat, la responsabilité sociale, la préservation des métiers exigent plus qu'une vigilance : ils demandent une action collective, constante et sincère... une action qui part du cœur.

C'est l'expression d'une conviction partagée qu'un métier peut être à la fois un art et un engagement. Nous savons que chaque geste compte, que chaque décision crée une empreinte. Pas à pas, par nos choix et notre exigence, nous construisons un avenir durable, un avenir que nous voulons exemplaire et inspirant.

NOTRE
HISTOIRE
ET
PATRIMOINE

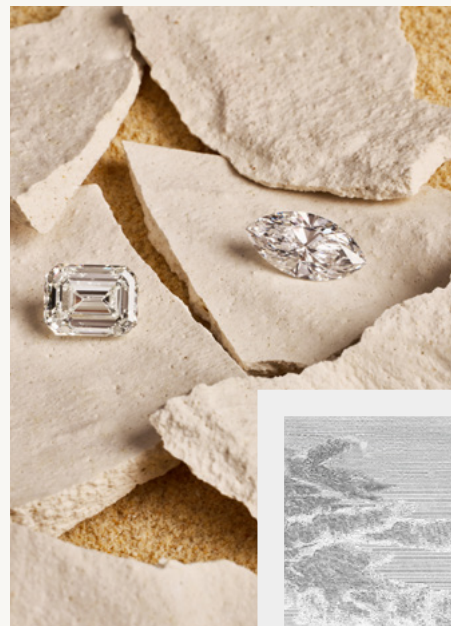


Depuis plus de cent ans, Rubel & Ménasché œuvre aux côtés des plus grandes Maisons dans la réalisation de leurs pièces joaillières et horlogères. Il y a soixante-dix ans, portée par la vision de Marcel Rubel, la Maison Rubel recentrait son activité autour du diamant : un choix audacieux qui permit à l'entreprise de s'épanouir et de s'établir aujourd'hui comme l'un des leaders européens de référence.

L'histoire de Rubel & Ménasché est celle d'une entreprise familiale, guidée par des personnalités passionnées par les métiers d'art ayant toutes en commun un esprit pionnier devenu l'ADN de l'entreprise. La Maison innove depuis ses débuts, enrichissant continuellement ses expertises et élevant sans cesse ses savoir-faire. Son sens de l'excellence au service des prestigieuses Maisons joaillières et horlogères de la Place Vendôme en ont fait une experte. Son « école de l'œil », son accompagnement technique et innovant, sa connaissance fine de l'ensemble de la chaîne de valeur sont reconnus et recherchés.

Au fil des ans, trois dirigeants visionnaires se sont succédé, enrichissant l'héritage de la Maison Rubel tout en la projetant vers l'avenir : Marcel d'abord, puis son successeur entré en 1969, qui fusionna Rubel avec Ménasché au tournant des années 2000, et enfin Stephan Wolzok, son actuel Président, qui contribua en 2006 à l'installation de Rubel & Ménasché au 10 rue de la Paix, à deux pas des clients historiques. Ce choix stratégique continue de porter la Maison. Aujourd'hui, avec ses 100 collaborateurs, Rubel & Ménasché conjugue exigence artisanale et esprit d'innovation au service des plus grandes Maisons, tout en s'engageant face aux enjeux sociétaux et environnementaux pour préparer l'avenir de la filière.

*La maison innove depuis ses débuts.
enrichissant continuellement
ses expertises et élevant sans cesse
ses savoir-faire.*



Dates clés



1998

Rubel & Ménasché met fin à la pratique traditionnelle des transactions en espèces, anticipant ainsi l'importance croissante de la transparence financière.

2005

Rubel & Ménasché est signataire du Kimberley Process dont il est l'unique représentant français.



2006

Rubel & Ménasché crée son atelier de retaille et se distingue en tant que seul diamantaire à offrir un service 360° sur-mesure.

2006

Rubel & Ménasché et ses partenaires historiques formalisent leur alliance en rejoignant le Dali Group, offrant ainsi à la Maison un accès privilégié à des diamants de qualité.



2010

Rubel & Ménasché devient le 5ème membre du Responsible Jewellery Council (6ème re-certification fin 2024), l'engageant à promouvoir et certifier à l'échelle mondiale ses pratiques responsables, éthiques et environnementales sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.



2013

Rubel & Ménasché obtient le label EPV, gage de son excellence et toujours renouvelé depuis.



2017

Rubel & Ménasché devient membre du World Diamond Council réaffirmant son engagement pour des pratiques éthiques et responsables.



2017

Rubel & Ménasché investit dans une machine de pointe visant à contrôler la naturalité de ses diamants. Depuis, le laboratoire n'a cessé de développer son parc de machines et les savoir-faire de ses analystes.

2021

Rubel & Ménasché lance ses Politiques de durabilité, de diligence raisonnable, fait évoluer sa Charte éthique en Code de conduite et sa Politique d'approvisionnements responsables.

2023

Rubel & Ménasché entame son premier projet pilote sur la traçabilité des diamants mêlés de petite taille.

Notre Gouvernance

DALI GROUP

En 2006, Rubel & Ménasché et Ramkrishna forment le Dali Group. Ce groupement offre à la Maison une relation d'affaires privilégiée, nous donnant l'accès direct à des diamants bruts qui répondent aux standards les plus hauts des Maisons de joaillerie et d'horlogerie.

COMITÉ STRATÉGIQUE

Le Comité stratégique rassemble les actionnaires majoritaires de la Maison et ses dirigeants. Cette instance vise à autoriser la prise ou la mise en œuvre des décisions importantes et stratégiques.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction de Rubel & Ménasché est composé des directeurs de pôles, réunis autour de son président, Stephan Wolzok, et de sa directrice générale, Amélie Noble. Cette instance a pour objectif de mettre en œuvre de manière opérationnelle la stratégie de la Maison et d'améliorer sans cesse ses standards de conformité, d'exemplarité, d'innovation, de durabilité, de transparence et de traçabilité.

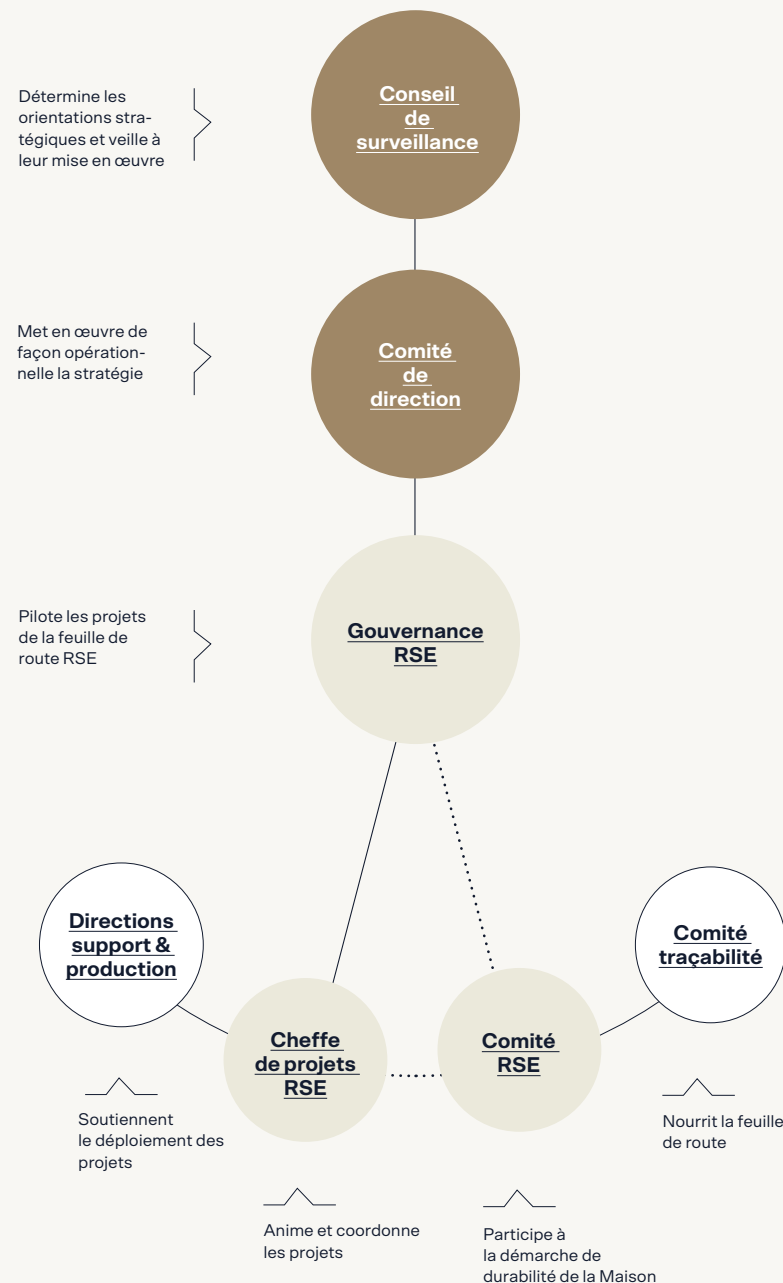
COMITÉ ET GOUVERNANCE RSE

La stratégie de durabilité de Rubel & Ménasché est impulsée par sa gouvernance RSE, composée de trois directeurs membres du comité de direction. Ensemble, ils incarnent nos ambitions et portent les projets de responsabilité sociétale au plus haut niveau, pleinement intégrés à la stratégie de développement de notre Maison. Garante de la tenue des engagements de Rubel & Ménasché sur les questions de traçabilité, environnementales, sociales et de savoir-

faire, la gouvernance assure le suivi de la feuille de route avec le concours du comité RSE. Constitué de collaborateurs volontaires de fonctions opérationnelles et supports, ce comité participe activement aux actions engagées par la Maison et se fait le relais des informations RSE auprès de tous. Cette organisation permet de combiner des projets transformateurs de long terme à des actions plus immédiates.

COMITÉ TCT

Les politiques et standards sont portés par le comité TCT qui travaille à l'amélioration continue de la Maison sur les questions de traçabilité, de conformité et de transparence, ainsi que sur sa communication avec les parties prenantes. Au quotidien, il alimente la cartographie des risques, assure le suivi du plan d'action et veille à l'alignement de la Maison avec les exigences imposées par son cadre réglementaire et ses parties prenantes. La maîtrise de notre chaîne de valeur, et en particulier la traçabilité, joue un rôle déterminant pour garantir la conformité des activités de nos partenaires. C'est pourquoi ce comité suit attentivement les avancées des solutions technologiques de traçabilité afin de les intégrer aux pratiques quotidiennes et de renforcer la transparence tout au long de la chaîne de valeur.



Nos standards

Nos Politiques RSE et Approvisionnement responsable, ainsi que notre Code de conduite visent à respecter les principaux textes et cadres de références suivants :



RÈGLES, STANDARDS ET INITIATIVES INTERNATIONALES

- Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies et Convention européenne des droits de l'Homme ;
- Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant ;
- Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) en particulier les conventions 29, 105, 138, 146, 182 (travail des enfants et travail forcé), 155 (sécurité et santé des travailleurs), 111 (discrimination), 100 (rémunérations), 87 et 98 (liberté syndicale, droit d'organisation et de négociation collective) ;
- Principes directeurs de l'OCDE ;
- Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et les Objectifs de développement durable (ODD) associés ;
- Principes d'autonomisation des Femmes des Nations Unies (WEPs) ;
- Science Based Targets initiative.



In support of

WOMEN'S EMPOWERMENT PRINCIPLES

Established by UN Women and the UN Global Compact Office



STANDARDS ET INITIATIVES DE L'INDUSTRIE

- Kimberley Process Certification Scheme (KPCS) ;
- World Diamond Council System of Warranties ;
- Code des pratiques du Responsible Jewellery Council ;
- Watch & Jewellery initiative 2030 ;
- Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres et des Perles. (UFBJOP)



WATCH & JEWELLERY
INITIATIVE 2030



Nos *engagements*

Le diamant naturel raconte une histoire. De la mine à la vitrine des Maisons de joaillerie et d'horlogerie, il est le produit du parfait équilibre des forces terrestres et des savoir-faire rares qui l'ont façonné. Une histoire que nous avons la responsabilité de faire rimer avec durabilité.

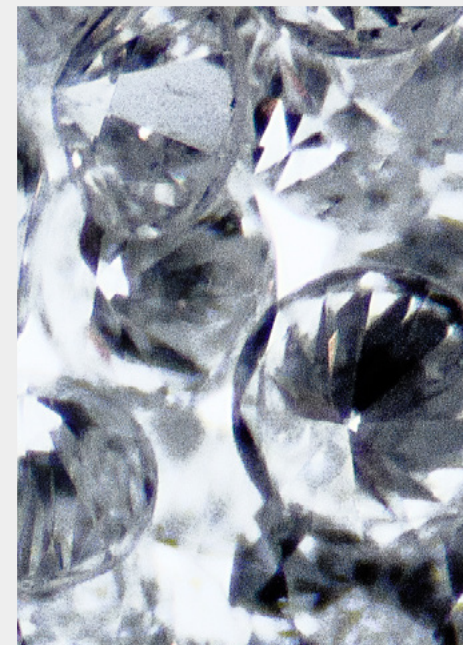
Nous abordons ce défi avec créativité et optimisme, conscients qu'il faut accélérer la transformation de nos métiers et de nos processus. Depuis 2021, 4 piliers interdépendants structurent notre Politique de durabilité et orientent nos actions : la traçabilité, l'environnement, les personnes et les savoir-faire. Notre engagement est clair, contribuer à un monde plus transparent, plus respectueux de la nature et plus juste pour chacun.

Cet idéal n'a de sens que s'il est porté par tous. A notre échelle, nous questionnons nos pratiques, décloisonnons les services, sensibilisons nos collaborateurs, nous révisons sans cesse nos standards de traçabilité pour faire de la transition sociale et environnementale un moteur de notre compétitivité. Avec nos partenaires nous partageons

notre vision, nos exigences, nous soutenons et coconstruisons avec eux des projets d'envergure. Avec notre industrie nous mutualisons les bonnes pratiques, nous élaborons des référentiels communs et créons des ponts entre les acteurs, pour que la joaillerie-horlogerie soit un modèle d'engagement vers un avenir durable.

Opportunité d'innovation et de création de valeur, le développement durable tient une place centrale dans la culture de Rubel & Ménasché. L'ambition de notre Maison pour les années à venir : proposer des solutions innovantes et renforcer les collaborations, tant internes qu'externes, certains que seule une synergie commune nous permettra d'atteindre nos objectifs.

Ce rapport est, cette année encore, l'occasion d'être transparent sur nos valeurs, nos engagements et de partager nos réalisations. C'est aussi renouveler notre volonté d'unir la magie des diamants au respect du Vivant et de notre planète pour, ensemble, faire du diamant la plus belle expression d'un luxe responsable.



Seule une synergie commune nous permettra d'atteindre nos objectifs.



Nos *piliers*



.01

**S'APPROVISIONNER DE
FAÇON RESPONSABLE**



.02

**AGIR POUR
LE CLIMAT**



.03

**ÊTRE SOCIALEMENT
EXEMPLAIRE**



.04

**PRÉSERVER
LES SAVOIR-FAIRE**

Notre *matrice* de *matérialité*

Depuis plusieurs années, Rubel & Ménasché conduit une démarche de durabilité volontaire. L'année 2024 a été l'occasion pour la Maison de structurer sa politique et de renforcer son équipe RSE. Début 2025, le contexte international amène l'Union européenne à engager une simplification des cadres réglementaires de durabilité CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et CS3D (Corporate Sustainability Due Diligence Directive), un report d'application, ainsi qu'une révision des seuils d'éligibilité de la directive, excluant Rubel & Ménasché d'un reporting réglementaire.

Dans notre démarche d'amélioration continue, nous anticipons les évolutions futures et choisissons d'ores et déjà de nous aligner sur les normes VSME (Voluntary Standard for non-listed, micro-, small- and medium-sized undertakings) de la CSRD. Fondées sur les ESRS (European Sustainability Reporting Standards), ce travail nous permet de structurer la mise en place de nos indicateurs clés.

En ligne avec les obligations réglementaires, la Maison a initié cette année une 1^{re} analyse de double matérialité, en y incluant certaines de ses parties prenantes. Cette démarche à 360°, transparente et objective nous a permis d'identifier les sujets prioritaires pour notre Maison et pour la chaîne de valeur dont nous faisons partie. C'est une démarche itérative que nous prévoyons de compléter en 2025 pour confirmer l'adéquation avec ces enjeux majeurs. L'alignement aux normes VSME nous permet de renforcer la cohérence de notre démarche, adaptée aux défis sociaux et environnementaux actuels.

IMPORTANCE POUR SES PARTIES PRENANTES ↑	▲ Conformité réglementaire ● Sécurisation de la chaîne de valeur	✦ Santé, sécurité et bien-être des collaborateurs ✦ Égalité professionnelle	✦ Formation et emplois pérennes	✦ Respect des droits humains et travail décent ● Coopération avec les partenaires pour la transparence
	▲ Protection des données et cybersécurité ✦ Préservation du patrimoine artisanal	▲ Gouvernance responsable ■ Gestion durable de l'eau ✦ Diversité des personnes	■ Sensibilisation des acteurs du diamant au DD ■ Gestion des déchets ✦ Fidélisation des clients	▲ Politique RSE et investissements responsables ● Critères RSE dans les partenariats commerciaux ● Utilisation de technologies pour les process et la traçabilité ■ Réduction de l'empreinte carbone et environnementale ✦ Soutien aux communautés locales ✦ Autonomisation des femmes
	■ Usage de produits chimiques	■ Préservation de la biodiversité		■ Gestion durable des ressources ■ Intégration à l'économie circulaire
	■ Bien-être animal			

RISQUES POUR R&M →

- ▲ Gouvernance et durabilité économique
- Durabilité environnementale
- Traçabilité et chaîne de valeur
- ✦ Durabilité sociale

ACTIONS PHARES ^{DE} 2024

Actions phares de 2024



.01

100% de nos diamants de pavage sont produits par nos partenaires fabricants de diamants taillés



.03

Intégration de pratiques circulaires par le réemploi de conditionnements avec nos clients



.02

Financement de projets de captation carbone en France



.04

Accompagnement des collaborateurs autour d'un programme santé en partenariat avec 6 associations



.05

Collaboration à la production d'une exposition promouvant le diamant naturel au grand public (événement à l'initiative du NDC)

.01

S'APPROVISIONNER DE FAÇON RESPONSABLE

Gouvernance et
système de gestion de
la conformité

•

Cartographie des
acteurs de la chaîne de
valeur

•

Cartographie des
risques

•

Plan d'action et
contrôles

L'approvisionnement responsable est depuis toujours une préoccupation centrale pour Rubel & Ménasché. Dans un secteur complexe qui évolue rapidement, tant par les acteurs qui le composent que par le contexte géopolitique, la Maison relève chaque année de nouveaux défis pour faire face aux enjeux d'approvisionnement éthique. En 2024, des projets d'ampleur et structurants ont été conduits.



GOVERNANCE ET SYSTÈME DE GESTION DE LA CONFORMITÉ

Engagements

Les engagements de Rubel & Ménasché en matière d'approvisionnement sont exposés en détails dans sa [Politique d'approvisionnements responsables](#), régulièrement révisée et accessible depuis le site internet. Le travail conduit au quotidien par nos équipes est guidé par les principes clés suivants : Respecter les droits humains et les libertés fondamentales, Porter l'intégrité dans la conduite des affaires, Assurer la traçabilité et la naturalité de nos diamants.

Structuration

En 2024, la maîtrise de l'approvisionnement a été renforcée par la création de deux postes dédiés à la conformité, puis par la mise en place de notre comité TCT (Traçabilité – Conformité – Transparence) pour répondre plus efficacement à la complexité croissante de ces enjeux. Leurs missions consistent à garantir l'excellence des pratiques de la Maison avec les standards les plus élevés, un accent mis sur l'identification, l'analyse et la prévention des risques de notre secteur et ce, sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

En collaboration avec les différents services, chaque année sont conduites des campagnes rigoureuses de due diligence pour connaître nos partenaires et évaluer leurs pratiques commerciales, sociales et éthiques. Cette action illustre l'amélioration continue dans laquelle nous nous inscrivons pour sécuriser la chaîne d'approvisionnement et consolider nos partenariats.

L'importance capitale de ce sujet dans la conduite de notre activité a donné lieu à la création d'un comité dédié. Il a pour rôle de définir les actions prioritaires au regard de la

cartographie des risques, d'assurer le suivi des exigences imposées par le cadre réglementaire et nos clients, et enfin de rendre accessible à tous les collaborateurs les notions de transparence, de conformité et de traçabilité.

Formation

L'acculturation des collaborateurs au sujet de l'approvisionnement responsable est un enjeu clé pour la Maison qui a poursuivi en 2024 ses modules de formations sur le devoir de vigilance et la lutte contre la corruption.

Certains départements, plus exposés, ont également suivi des formations spécifiques sur les thèmes de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la traçabilité. Sur demande, une formation interne sur le parcours d'un diamant dans nos ateliers partenaires est dispensé, permettant à chacun de mieux connaître les métiers et processus des usines de taille et l'importance de la traçabilité.

Certification

Fin 2024, Rubel & Ménasché a renouvelé pour la 6ème fois sa certification RJC (standard COP2019). L'audit n'a donné lieu à aucune non-conformité. Certifiée depuis 2010, la Maison s'assure de répondre avec constance et excellence aux exigences de ce standard reconnu de notre industrie.

La certification RJC (Responsible Jewellery Council) témoigne d'un engagement fort en faveur de pratiques responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.



100%

des collaborateurs
formés au devoir de
vigilance et la lutte
contre la corruption



100%

des partenaires
signataires du Supplier
Code of Conduct

ACTEURS CLÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Fabricants de taillés

En 2024, Rubel & Ménasché a structuré une approche collaborative centrée autour de ses cinq ateliers partenaires. Certains de ces partenariats perdurent depuis plusieurs décennies et ensemble, nous écrivons une histoire fondée sur la confiance, la rigueur et la volonté de progresser. Tous sont choisis pour leur fiabilité et leur engagement à construire une chaîne de valeur responsable.

Nous cultivons un dialogue quotidien pour assurer une compréhension partagée de nos exigences et de nos ambitions. Ces collaborations sont bâties sur la transparence et la connaissance approfondie de leurs pratiques : nous échangeons sur leurs sources d'approvisionnement et sur l'ensemble des étapes de fabrication que nous avons schématisé pour chacun des sites de production. Depuis 2024, 100% de nos diamants de pavage sont produits par nos fabricants.

Cette cartographie détaillée nous permet d'évaluer avec justesse la conformité de chaque partenaire, considérant leurs difficultés, leurs progrès et de proposer un accompagnement adapté pour atteindre l'excellence attendue. Un suivi rigoureux est réalisé, par nos équipes et nos clients, à travers des audits ciblés et des campagnes annuelles d'évaluation. Si une non-conformité est identifiée, un plan d'amélioration personnalisé est mis en œuvre pour accompagner le partenaire. La création d'une équipe dédiée garantit une vigilance constante et une remédiation efficace.

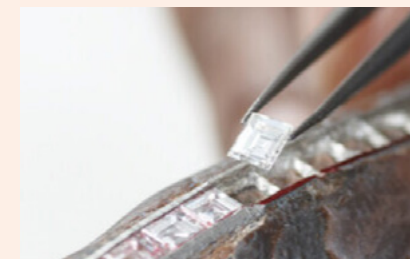
Rubel & Ménasché veille également à partager ses standards de façon claire. Notre code de conduite (Supplier Code of Conduct)

est signé par tous les partenaires au début de nos collaborations traduisant l'adhésion à nos exigences, toujours dans le but d'assurer des pratiques commerciales éthiques sur le long terme.

Miniers

Les évolutions récentes en matière de conformité incitent désormais les entreprises à élargir le périmètre de leur responsabilité au-delà de leurs fournisseurs directs. Dans cette dynamique, la Maison a engagé un travail d'analyse de sa chaîne d'approvisionnement pour considérer l'ensemble des acteurs impliqués dans les processus de production de diamants, depuis l'extraction de la matière première.

Ce travail a permis de cartographier précisément les acteurs et zones géographiques dans lesquelles les diamants de Rubel & Ménasché sont produits. Ces acteurs sont ensuite analysés selon des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance. La Maison a ainsi constitué une liste d'origines minières auprès desquelles elle ne souhaite pas s'approvisionner. Aussi, en tant qu'acteur clé de la chaîne de valeur, lorsque les exigences de nos clients sont plus strictes concernant ces origines, ces dernières prévalent.



CARTOGRAPHIE DES RISQUES

En 2024, nous avons engagé un chantier de cartographie des risques sociaux, environnementaux et de gouvernance de Rubel & Ménasché. Cette cartographie a pour objectif d'identifier et d'évaluer les impacts de la Maison et de ses partenaires en matière de droits humains, de gestion environnementale et d'éthique des affaires et tenant compte de leur probabilité d'occurrence et leur significativité.

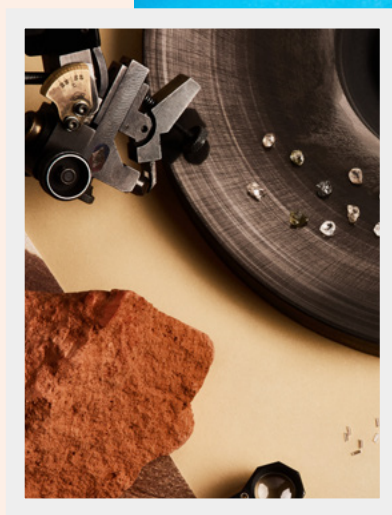
Pour chaque partie prenante, sociétés minières, distributeurs, négociants, fabricants, nous constituons une fiche d'identité susceptible d'influer sur l'analyse de risques : bénéficiaire effectif, situation géographique, cotation, système de vente, actions correctives en place, etc.

PLAN D'ACTION ET CONTRÔLES

La maîtrise de nos risques repose sur le choix de nos partenaires, la transparence dans les relations que nous entretenons et le suivi contrôlé de nos approvisionnements par nos équipes. Pour cela, nous utilisons deux outils : le devoir de vigilance et la traçabilité.

Devoir de vigilance

Dans le cadre de notre devoir de vigilance, nous entretenons un lien continu avec nos partenaires et assurons une veille constante sur les dynamiques du marché. Grâce au travail d'analyse des risques, notre système de suivi nous permet d'identifier les situations à risque et d'y répondre de manière appropriée et rapide. En cas d'alerte sur l'un de nos partenaires (canaux médiatiques, plateforme d'alerte), nous engageons immédiatement un dialogue, puis nous croisons les sources d'informations pour avoir une appréciation objective de la situation.



L'évaluation menée par la Maison, propre à chaque situation, conduit à l'élaboration de mesures correctives spécifiques. En l'absence de garanties suffisantes et en accord avec notre engagement pour une chaîne d'approvisionnement responsable, transparente et éthique, nous nous réservons le droit de mettre fin à une collaboration.

Traçabilité

La traçabilité est un outil clé qui nous permet de maîtriser notre approvisionnement et un impératif pour garantir la transparence de la chaîne de valeur. Au cœur de nos efforts pour atteindre les normes éthiques et environnementales les plus élevées, elle nous permet d'identifier et de gérer nos risques tout en garantissant que chaque diamant est extrait, taillé et poli dans des conditions qui respectent les droits humains et la protection de l'environnement. En étroite collaboration avec nos partenaires stratégiques et fort de notre esprit d'innovation, Rubel & Ménasché répond aux exigences réglementaires et aux attentes croissantes du marché pour garantir la traçabilité de ses diamants.

2024 a été fortement marquée par l'entrée en vigueur progressive de nouvelles réglementations édictées par les pays membres du G7 à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie. Ces obligations ont mené à une vigilance accrue de la chaîne de valeur et une adaptation de nos pratiques d'approvisionnement. Cela se traduit par un renforcement dans l'accompagnement de nos partenaires et une parfaite compréhension de leurs systèmes informatiques et méthodes de stockage. Cela fait suite à des améliorations apportées à leurs systèmes d'informations afin de mieux intégrer et sécuriser les données amont et aval.

100% de nos diamants proviennent de sources légitimes (non-CAHRA). Ce travail permet non seulement de répondre aux nouvelles exigences réglementaires mais aussi d'augmenter la fluidité et la qualité des échanges d'informations.

En 2024, 4 audits indépendants portant sur la traçabilité ont été réalisés chez nos partenaires en Inde, soit la totalité des sites de manufactures de nos marchandises. Les réponses apportées par les partenaires dans le cadre de ces audits témoignent d'une volonté commune de faire évoluer les pratiques. Elles

confirment que la transparence ne peut être atteinte qu'au prix d'un investissement partagé, d'une coordination rigoureuse et d'une capacité à innover ensemble.

En interne, nous avons également adapté nos pratiques physiques et notre système informatique pour garantir la connaissance d'une origine unique pour l'ensemble des pierres concernées par les réglementations. Le travail réalisé par la Maison pour assurer sa mise en conformité a fait l'objet d'un audit par les douanes françaises. Nous avons notamment été pionnier en France en matière d'utilisation de la clause dite « du grand-père » en proposant aux douanes un exemple de mention et de faisceau de preuves accompagnant les expéditions concernées.

Traçabilité technologique

Rubel & Ménasché s'inscrit dans une traçabilité proactive. En parallèle des exigences réglementaires croissantes pour s'assurer que les chaînes d'approvisionnement soient transparentes, éthiques et durables, la Maison poursuit des projets pilotes avec ses partenaires pour la mise en place de solutions utilisant la technologie blockchain.

Tracer les petits diamants « mêlés » constitue un défi de taille pour notre industrie. Ces pilotes, initiés en partenariat avec des leaders du secteur, développent des systèmes capables de retracer le parcours de chaque lot à des niveaux de transparence sans précédent.

Sur le terrain, cette technologie permet d'identifier toutes les étapes de la mine au bijou, malgré la multiplicité des étapes de la chaîne d'approvisionnement, en collectant les données auprès des différents intermédiaires et en les stockant de façon fiable. Cette réussite démontre notre capacité à appliquer des normes de traçabilité élevées, même aux plus petits diamants.

.02

AGIR POUR LE CLIMAT

Stratégie
environnementale

•

Climat

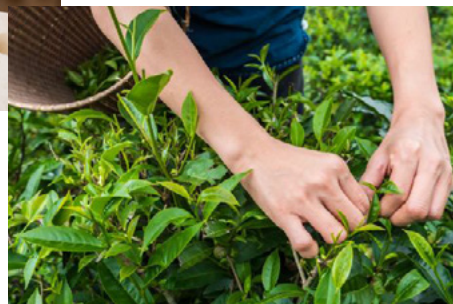
•

Biodiversité et Eau

•

Influence positive

Notre Stratégie environnement : climat et biodiversité définissent la démarche et l'ambition de Rubel & Ménasché pour améliorer la compréhension de ses impacts et engager la réduction de son empreinte environnementale.



STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

Cette stratégie, fondée sur une approche collaborative repose sur 5 axes complémentaires : mesurer, réduire, restaurer, encourager et réinventer. La transition environnementale vers des pratiques plus durables de notre métier de diamantaire s'inscrit dans le temps long. Elle traduit la nécessité de transformer la façon dont nous conduisons nos opérations et l'esprit novateur qui nous caractérise.

Pour conduire notre démarche, le travail quotidien mené sur le sourcing et la traçabilité de notre produit est essentiel, conjugué à l'utilisation d'outils standards (bilan carbone, analyse de cycle de vie) et de référentiels internationaux reconnus (SBTi, SBTN's Materiality Screening Tool, ENCORE, WWF Risk Filter).

La mesure de notre empreinte environnementale est une première étape clé pour comprendre nos dépendances aux ressources naturelles, suivre l'évolution de nos émissions de gaz à effet de serre et identifier nos impacts directs et indirects sur la biodiversité et l'eau. Cette analyse est ensuite traduite dans notre cartographie des risques afin d'évaluer les enjeux prioritaires selon divers critères, tels que la localisation géographique ou la maturité de nos partenaires vis-à-vis d'un risque environ-

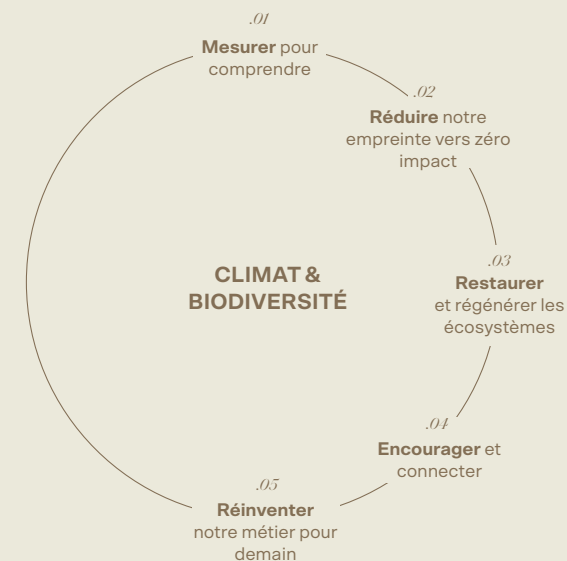
nemental. Ce travail poursuivi en 2025 met au jour les risques existants à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement et conduit à l'élaboration d'actions correctives spécifiques.

Si l'essentiel des impacts environnementaux de notre activité sont générés hors du scope de nos opérations directes, nous sommes résolument engagés à collaborer avec nos parties prenantes pour faire évoluer les pratiques. Dans le cadre de notre engagement à la Watch & Jewellery initiative 2030, nous avons également rejoint un groupe de travail pilote dédié au déploiement d'une plateforme de reporting ESG intra-sectorielle (ESG book). La WJI30 fixe des objectifs ambitieux à ses membres pour garantir un progrès constant sur ses piliers stratégiques, notamment la Résilience climatique (« Climate resilience ») et la Préservation des ressources (« Preserving resources »). Notre participation à ce pilote nous a permis de renforcer notre processus de reporting environnemental en 2024, tout en contribuant à une innovation sectorielle.

Nous inscrivons notre démarche dans la transformation globale de notre industrie. Le travail commun mené avec nos partenaires, clients, fournisseurs, organisations sectorielles a pour but de mutualiser les connaissances, de créer de nouveaux standards et d'harmoniser les usages.

CLIMAT

Depuis 2021, Rubel & Ménasché mesure son empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3 selon la méthodologie Bilan Carbone® de l'ADEME. En 2022, la Maison a fixé des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre suivant son statut de PME de 42% sur ses scopes 1 et 2 d'ici 2030 et de 90% sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2040 par rapport à son année de référence. Ces objectifs, validés par la Science Based Targets initiative (SBTi), sont conformes aux Accords de Paris pour limiter le réchauffement climatique à +1.5°C.



Cartographie

Définir les opérations directes et indirectes incluses dans le périmètre d'étude



Etat des lieux

Identifier les enjeux prioritaires après à une analyse préliminaire



Feuille de route

Elaborer un plan d'actions et des KPIs alignés avec les enjeux prioritaires



Suivi et amélioration continue

Mise en œuvre du plan d'actions et reporting régulier

Durant cette année, nous avons renforcé l'équipe RSE avec l'arrivée d'un chargé de reporting extra-financier. L'internalisation de ce poste nous permet d'affiner notre bilan carbone et son analyse : sélection de facteurs d'émissions plus pertinents, évolution des méthodologies de calcul, création et caractérisation de nouveaux indicateurs. Pour assurer un juste suivi et la comparabilité de nos émissions d'année en année, nous avons appliqué cette nouvelle méthodologie au bilan 2023 pour mieux appréhender les variations du bilan 2024.

Pour interpréter ces résultats, nous avons choisi une approche en intensité par carat acheté, essentielle pour illustrer les évolutions de nos postes d'émissions indépendamment des variations du marché. En 2024, le bilan carbone hors achat de diamants a connu une augmentation de 7 kgCO₂e par carat, notamment via les postes d'émissions "Immobilisations" et "Déplacements".

Ces évolutions reflètent les investissements stratégiques réalisés par la Maison pour offrir à ses collaborateurs un cadre de travail optimal avec l'agrandissement et la rénovation de son site historique situé rue de la Paix, et aussi le renforcement de notre travail de traçabilité. Plusieurs audits et visites auprès de nos partenaires, détaillés dans la partie « S'approvisionner de façon responsable », ont été réalisés. Ces projets structurants constituent des investissements essentiels pour garantir l'excellence opérationnelle et renforcer les engagements durables de notre Maison sur le long terme.

Achats de diamants

L'achat de diamants, calculé selon la référence sectorielle établie par la Diamond Producers Association (DPA, l'actuel Natural Diamond Council), représente plus de 90% de notre empreinte carbone. Ces émissions de gaz à effet de serre sont produites en amont de la chaîne de valeur, notamment lors des étapes d'extraction et de taille des pierres, qui nécessitent des processus à forte intensité énergétique.

La décarbonation de ces processus de production est un enjeu majeur pour notre industrie. Pour relever ce défi, nous nous appuyons sur nos liens forts avec nos partenaires stratégiques directs, tout en créant des liens

nouveaux avec l'ensemble des acteurs en amont de l'approvisionnement. En 2024, des actions transformatrices ont été initiées par nos partenaires, notamment via des investissements significatifs dans leurs infrastructures visant à améliorer leur performance énergétique et à accélérer le déploiement des énergies renouvelables. L'ambition est d'obtenir des certifications environnementales reconnues pour l'ensemble de leurs installations et réduire autant que possible leurs externalités. Rubel & Ménasché a particulièrement collaboré avec l'un de ses partenaires stratégiques pour intégrer des exigences environnementales rigoureuses dès la conception de leur future manufacture. Ces exigences couvrent des aspects essentiels tels que la consommation d'énergie mais aussi la gestion de l'eau et le traitement des déchets.

Energie

En 2024, Rubel & Ménasché a entrepris des travaux d'agrandissement de ses locaux parisiens pour offrir un environnement de travail optimal à ses collaborateurs. Cette expansion a engendré une augmentation des émissions de gaz à effet de serre de +23% par rapport à l'année précédente.

Conscients des impacts, nous avons accéléré notre démarche de sobriété énergétique et avons atteint en 2024 notre objectif d'alimenter 100% de nos locaux, incluant nos nouveaux espaces, en électricité d'origine renouvelable certifiée par le mécanisme des garanties d'origine. En parallèle de ces actions structurelles, la mobilisation de nos équipes est essentielle. Les éco-gestes sont régulièrement rappelés aux collaborateurs, premiers acteurs de la réduction de notre empreinte énergétique au quotidien.

Transports de marchandises

En 2024, nous avons poursuivi notre engagement en faveur d'une chaîne logistique plus durable. Débuté en 2023, le service Import-Export a poursuivi son plan d'optimisation des flux qui a permis de rationaliser nos expéditions et réceptions. Cette stratégie a eu un impact direct et positif sur notre empreinte carbone, se traduisant par une augmentation de 33% du poids moyen par colis et réduisant significativement le nombre de trajets nécessaires pour le transport de nos marchandises.

BILAN CARBONE R&M



Postes d'émissions	Emissions 2023 (tCO ₂ e)	2023 Version corrigée (tCO ₂ e)	2024 (tCO ₂ e)
● Scope 1	0	0	0
● Scope 2	17	17	21
● Scope 3	21 726	21 162	18 506
Achats de diamants	20 148	20 148	16 901
Transports	3	3	1
Immobilisations	455	105	130
Achats de biens et services	891	671	1 134
Emballages	68	68	84
Déchets	<1	<1	<1
Déplacements professionnels	138	146	184
Déplacements visiteurs	14	14	65
Déplacements des collaborateurs	9	7	7

Cette démarche collaborative avec nos partenaires nous permet également de poursuivre notre objectif de limiter la production de déchets dans nos opérations. Grâce à cette gestion efficace des flux, nous avons optimisé l'utilisation des emballages nécessaires à la sécurisation et la circulation de nos produits.

Immobilisations

La révision méthodologique de 2024 nous a permis d'affiner la mesure carbone de nos immobilisations en passant d'un facteur monétaire à physique. Cette approche offre une vision plus précise de l'impact de nos investissements.

La hausse de notre empreinte carbone en 2024 est la conséquence de deux investissements majeurs : le développement significatif de notre système ERP (progiciel de gestion intégré) et l'augmentation de nos effectifs.

Achats de biens et services

En 2024, le poste Achats de biens et services a connu une forte augmentation. Cette hausse est la conséquence de plusieurs facteurs, notamment des évolutions méthodologiques dans le calcul de notre bilan carbone. Nous avons intégré un nouveau poste d'émissions lié à l'alimentation et revu la méthodologie de l'empreinte numérique pour inclure l'impact des usages quotidiens de nos outils.

Aussi, la croissance des activités de Rubel & Ménasché a entraîné une augmentation du nombre de collaborateurs nécessitant l'agrandissement de nos espaces de travail. Cette expansion s'est accompagnée d'un renforcement des mesures de sécurité pour assurer la sécurité des sites et du personnel.

Enfin, l'année 2024 a été une année riche en projets et développement. La hausse de ce poste reflète également un investissement stratégique dans des prestations de services externes, essentielles à l'accompagnement et à la mise en œuvre de nos projets de développement.

Déchets et circularité

Le poste d'émissions lié aux déchets représente une faible part de notre empreinte carbone mais la réduction et la bonne gestion de ces derniers

sont des préoccupations pour la Maison. Depuis 2021, nous avons mis en place un système de tri au sein de nos locaux en partenariat avec une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Pour réduire l'impact de nos déchets, nous privilégions les conditionnements recyclés et recyclables lorsque cela est possible (papier et plastiques de type PEbd, PS, PU).

Aussi, la sensibilisation de nos collaborateurs est partie intégrante de notre démarche. Des rappels réguliers des bons gestes de tri sont effectués pour souligner l'importance du geste individuel. En parallèle, nous amorçons des réflexions nouvelles sur la circularité au sein de nos opérations pour réduire les déchets et favoriser le réemploi. Début 2024, nous avons notamment mis en place le nettoyage et le réemploi de nos boîtes de conditionnement, initialement à usage unique. En partenariat avec un ESAT parisien (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), cette initiative a permis de réutiliser plus de 2200 boîtes, soit plus de 18 kg de déchets.

Nos activités au sein des services naturalité et qualité nécessitent l'utilisation de très faibles quantités de produits chimiques (azote liquide, acide sulfurique, isopropanol, éthanol). Nous nous conformons rigoureusement à la législation française qui impose l'analyse des risques chimiques et la mise en œuvre de moyens de protection et de prévention pour les travailleurs, ainsi qu'au règlement européen REACH. Chaque produit utilisé est accompagné d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS) à la disposition du personnel.

Les collaborateurs exposés reçoivent une formation bi annuelle, dispensée par un organisme agréé, sur la manipulation de ces produits et les bonnes pratiques de sécurité. De plus, pour garantir la santé de notre personnel, nous effectuons régulièrement des tests de qualité de l'air dans notre laboratoire et notre atelier de taille. L'élimination de nos déchets chimiques est assurée par une société spécialisée afin de garantir un traitement conforme aux normes environnementales et de sécurité.



Déplacements professionnels et visiteurs

En 2024, les émissions de gaz à effet de serre liées à nos déplacements professionnels et à ceux de nos visiteurs ont enregistré une augmentation. Cette évolution s'inscrit dans un contexte d'intensification de nos efforts en matière de traçabilité et de conformité avec nos partenaires, tout en maintenant nos exigences de qualité. Pour garantir une chaîne de valeur éthique et transparente, les projets menés conjointement ont nécessité un accompagnement sur le terrain et un suivi régulier de nos équipes. Pour optimiser l'empreinte environnementale de ces déplacements, nous veillons à mutualiser les visites chez nos différents partenaires.

Conformément à notre politique de déplacements professionnels, lorsque cela est possible le train est systématiquement choisi, en particulier vers des destinations courantes telles qu'Anvers et Genève. Par ailleurs, nous

continuons de privilégier l'utilisation d'outils numériques pour les échanges quotidiens afin de limiter autant que possible les déplacements physiques, tout en préservant l'efficacité et la fluidité de la collaboration avec nos partenaires.

Déplacements des collaborateurs

Aussi, depuis 2022, Rubel & Ménasché encourage ses collaborateurs à adopter des mobilités douces en proposant une prise en charge des frais de transport supérieure aux obligations réglementaires. Notre implantation en plein cœur de Paris facilite et valorise l'usage des modes de déplacement à faible impact carbone puisque 98% de nos collaborateurs se rendent sur leur lieu de travail en transports en commun, à pied ou à vélo. Nous nous fixons pour objectif de maintenir ce seuil d'émissions de gaz à effet de serre en intensité par collaborateurs.

**Valeur de référence du rapport Trucost 2019 :*

Notre partenariat avec L'ESAT a permis de réemployer plus de :

2 200
boîtes

SOIT

18 kg
de déchets plastiques évités

Captation carbone

Pour atteindre notre objectif de neutralité carbone, nous agissons sur nos opérations directes et quotidiennement avec nos fournisseurs. En parallèle de ces efforts, Rubel & Ménasché a renouvelé en 2024 son engagement à contribuer à des projets de captation et d'évitement du carbone. Comme en 2023, la Maison a financé ces projets à hauteur de 10 % de ses émissions de gaz à effet de serre. Cette année, nous avons soutenu 5 projets en France, choisis pour leurs multiples co-bénéfices environnementaux et sociaux.

Ces projets contribuent à une meilleure gestion de l'eau, réduisent l'usage d'intrants chimiques et renforcent la résilience climatique de nos territoires tout en favorisant le retour de la biodiversité. Aussi, en soutenant le développement de filières agricoles locales et en incitant à des pratiques régénératrices et durables, nous participons activement à la relocalisation de notre agriculture.

BIODIVERSITÉ ET EAU

La préservation de la biodiversité et de la ressource en eau est un pilier de notre engagement pour l'équilibre du vivant. En 2024, nous avons entrepris une démarche d'analyse de nos impacts sur ces deux enjeux à l'aide d'outils de référence tels que le SBTN's Materiality Screening Tool, ENCORE et le Water Risk Filter du WWF. Le périmètre concerné inclut nos opérations directes et l'amont de notre activité. En tant que PME, nous avons choisi de concentrer nos efforts à court et moyen terme sur notre périmètre d'action direct et nos partenaires de rang 1. La prochaine étape sera d'évaluer précisément ces impacts pour définir des objectifs et des actions d'atténuation.

INFLUENCE POSITIVE

Réduire l'empreinte environnementale et restaurer les écosystèmes est un objectif commun. C'est pourquoi nous agissons à deux niveaux : la sensibilisation des collaborateurs et la coopération avec nos parties prenantes. En interne, la diffusion régulière des actions et projets sociaux et environnementaux s'effectue à travers nos

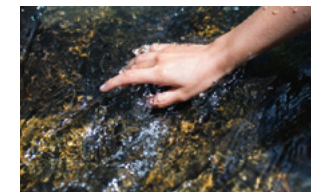
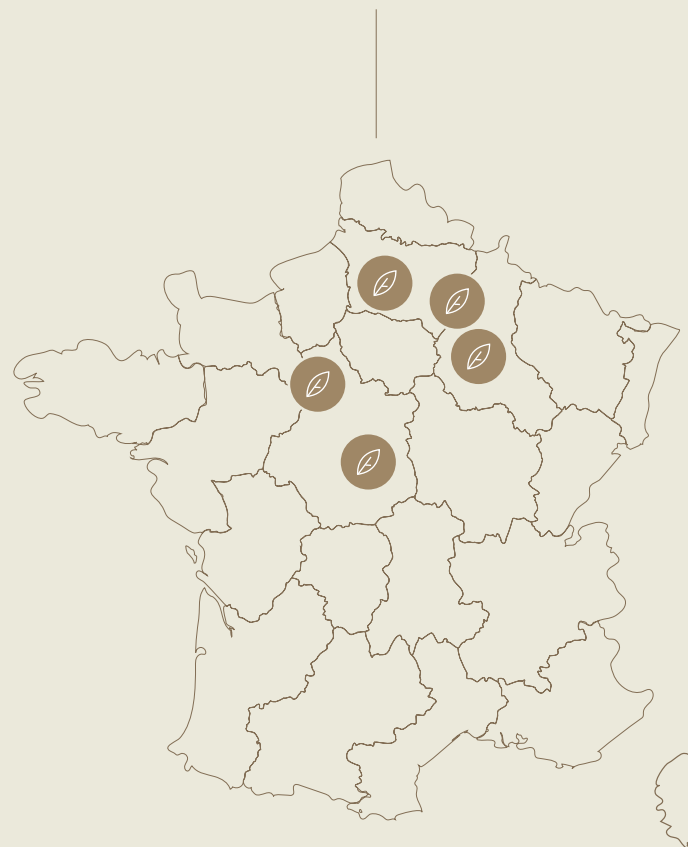
différents canaux de communication : intranet, journal interne, et réunions trimestrielles. Nous encourageons activement l'implication de nos collaborateurs dans les initiatives, favorisant ainsi l'engagement collectif. Depuis trois ans, l'ensemble des équipes bénéficie de la formation à l'atelier de la Fresque du Climat, renforçant la sensibilisation aux enjeux environnementaux et incitant chacun à adopter un comportement citoyen et responsable. Notre objectif est de faire de chaque collaborateur un acteur engagé dans la démarche RSE de la Maison.

Dans le cadre de nos actions don et mécénat, nous avons choisi de soutenir les associations françaises No Plastic In My Sea qui sensibilise et lutte contre la pollution plastique et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) qui agitent en faveur de la préservation des oiseaux. Ces associations ont été choisies par les collaborateurs de Rubel & Ménasché dans le cadre de nos participations à des courses solidaires.

En parallèle, nous renforçons nos collaborations avec nos partenaires et nos clients sur les sujets sociaux et environnementaux pour conduire une action conjointe et cohérente avec les objectifs de notre secteur. Les échanges réguliers avec nos parties prenantes nous permettent de construire nos projets de demain, de collecter des données et d'assurer le suivi des actions mises en œuvre. À travers nos actions, nous cherchons à générer un impact positif au-delà de notre périmètre, en entraînant nos partenaires avec nous.

CAPTATION CARBONE

Les projets financés



Projets labellisés «bas-carbone»

- 3 dans l'Oise (60)
- 2 en Eure-et-Loir (28)

Co-bénéfices environnementaux

- Préservation des sols et de la biodiversité
- Gestion raisonnée de la ressource en eau
- Limitation des intrants chimiques

Co-bénéfices sociaux

- Amélioration des pratiques agricoles
- Préservation de la santé humaine
- Diversification des cultures
- Soutien de l'activité locale



<https://app.carbonapp.fr/company/1153?as=funder>



.03

ÊTRE SOCIALEMENT EXEMPLAIRE

- Culture commune
-
- Employeur engagé
-
- Parcours « compétences »
et employabilité
-
- Engagement sociétal

Les collaborateurs sont au cœur de l'engagement employeur de Rubel & Ménasché. En 2024, l'effectif est resté stable avec 93 personnes — 64 Femmes et 29 Hommes — aux parcours variés. En cultivant un collectif inclusif, respectueux et ouvert à la diversité, nous favorisons un environnement propice à l'innovation, à l'engagement et à la performance. Chacun est encouragé à donner du sens à son travail et à contribuer activement aux projets de la Maison.

CULTURE COMMUNE

Nous œuvrons à améliorer les conditions de travail tout en cultivant les temps d'échange et de cohésion qui font la singularité de notre Maison. En 2024, une étape importante a été franchie avec le lancement, en mars, du premier intranet de Rubel & Ménasché. Conçu comme un espace vivant et accessible à tous, il permet de centraliser l'information et de partager les actualités internes et externes. Aussi, des temps de dialogue ouverts sont organisés chaque trimestre pour présenter les projets en cours et renforcer les liens entre les collaborateurs. Cet esprit de partage et de collaboration est le socle de notre réussite et nous nous engageons à le préserver et à le faire vivre chaque jour.

EMPLOYEUR ENGAGÉ

Équité, Diversité, Inclusion

La richesse de notre Maison repose sur les singularités qui la composent, et nous veillons à ce que chacun trouve sa place dans un environnement respectueux, ouvert et équitable. Nous luttons activement contre toutes formes de discriminations en assurant un traitement juste en matière de recrutement, d'emploi et de rémunération. De nouveau en 2024, nos managers ont été formés aux enjeux de diversité dans les processus de recrutement afin de garantir l'égalité des chances à chaque candidat. Les candidatures sont ouvertes aux profils atypiques et aux parcours singuliers, valorisant ainsi les qualités humaines et les expériences uniques qui enrichissent notre collectif.

Egalité Femme-Homme

Lutter contre toutes formes de discriminations c'est aussi agir pour l'égalité Femme-Homme. En 2024, cet engagement est toujours aussi fort pour Rubel & Ménasché qui fait progresser son indice d'égalité salariale F/H à 89/100. Avec un effectif composé à 69% de femmes, leur représentation dans les postes à responsabilité est significative : elles représentent 83% des managers et 50% des membres du comité de direction.

Ces chiffres illustrent notre volonté de valoriser les talents féminins et de renforcer



Principe 1

Mettre en place une gouvernance favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau de l'entreprise.



Principe 2

Traiter tout.e.s les femmes et les hommes de manière équitable au travail – respecter et soutenir les droits humains et agir contre les discriminations.



Principe 3

Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des femmes et des hommes au travail.



Principe 4

Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes.



Principe 5

Soutenir la présence des femmes sur l'échiquier des affaires, dans les processus d'achat et de vente et de soutenir l'entrepreneuriat au féminin.



Principe 6

Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives portées par les collaborateurs.trice.s et à leur implication, ainsi qu'à la mobilisation de réseaux et d'associations.



Principe 7

Mesurer et faire connaître les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes.

leur rôle au sein de notre organisation. Promouvoir les femmes dans une industrie, longtemps masculine, est un levier essentiel pour encourager l'égalité, la diversité et l'innovation.

Depuis mai 2022, Rubel & Ménasché est fière d'être signataire des Women's Empowerment Principles (WEPs), un cadre ambitieux développé conjointement par ONU Femmes et le Pacte mondial des Nations Unies. Ces principes, qui s'inspirent des normes internationales en matière de travail et de droits de l'Homme, établissent des lignes directrices pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein des entreprises. En signant les WEPs, Rubel & Ménasché reconnaît pleinement que les entreprises ont une responsabilité sociale dans le renforcement de l'égalité Femmes-Hommes.

Nos actions en faveur de l'égalité de genre, comme celles menées à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, notre démarche pour offrir les mêmes opportunités professionnelles aux femmes et notre sensibilisation pour les sujets de santé propres aux femmes, sont alignées avec les principes clés des WEPs.

En 2024, un groupe de travail « inclusion » a été constitué, avec la directrice des ressources humaines, la chargée de ressources humaines et la responsable communication interne. Ces collaboratrices ont suivi avec le Pacte Mondial le parcours Target Gender Equality pour aboutir à un plan d'action, présenté à ONU Femmes le 8 mars 2025.

Sûreté et Sécurité

Dans le cadre de notre démarche de prévention et d'atténuation des risques, nous avons mis en place des formations spécifiques pour l'ensemble des collaborateurs, adaptées aux exigences de sécurité propres à nos métiers et à nos environnements de travail. La sécurité et la sûreté des collaborateurs constituent des enjeux majeurs pour Rubel & Ménasché.

Tout au long de l'année, les réflexes de sûreté et de vigilance sont rappelés à tous. En complément, des ateliers de premiers secours ont été organisés pour la première fois en 2024 afin de transmettre les gestes qui sauvent à nos équipes. Ce sont 5 sauveteurs secouristes du travail qui ont été formés au

sein de notre effectif. Notre activité implique l'utilisation de produits chimiques pour certains procédés. La manipulation de ces substances fait l'objet d'une formation spécifique dispensée à l'ensemble du personnel concerné et renouvelée tous les deux ans. La formation de nos équipes garantit la sécurité de chacun et la conformité à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, la Maison s'engage à offrir un environnement de travail exempt de toute forme de harcèlement ou de violence. À ce titre, nous encourageons l'ensemble des collaborateurs à signaler tout comportement inapproprié.

Conformément à notre Code de conduite, toute personne – collaborateur ou partie prenante externe – peut signaler une situation ou violation grave et manifeste de la loi ou des réglementations en vigueur, tout comportement contraire à nos principes éthiques, ou toute menace ou préjudice grave, via la plateforme Speak Up accessible sur notre site internet. Ce dispositif garantit la confidentialité des démarches, dans le respect des limites fixées par la CNIL. Aucune sanction n'est tolérée à l'égard des personnes ayant fait usage de ce dispositif de bonne foi, même si les suspensions à l'origine du signalement s'avèrent infondées. Le dispositif n'a jamais été déclenché à ce jour.

Qualité de vie et des conditions de travail

La qualité de vie au travail et l'amélioration des conditions de travail constituent un axe prioritaire pour Rubel & Ménasché, soucieuse de l'épanouissement, de la santé et du bien-être de ses collaborateurs. La Maison veille à offrir un cadre de travail sain et agréable pour les fonctions de production et les fonctions support.

En 2024, Rubel & Ménasché a franchi une étape importante avec la réalisation de travaux d'agrandissement majeurs et de rénovation de son site historique. Cette transformation a permis de repenser les espaces de travail : amélioration des flux entre les services, modernisation des équipements, espaces de réunions confortables et plus lumineux.

Santé

Rubel & Ménasché s'engage aussi activement pour la santé de ses collaborateurs. Lancé en 2024, le Programme de Prévention Santé de Rubel & Ménasché marque une nouvelle étape forte de notre Politique Sociale. Il vise à encourager la prévention, favoriser le bien-être et ouvrir des espaces de parole.

Communiqué à l'ensemble des équipes via des réunions d'informations, une page intranet dédiée et des focus mensuels, ce programme est structuré autour de 17 actions conduites en partenariat avec 12 associations et prestataires spécialisés.

Parmi les initiatives les plus marquantes :

- L'initiative « Sauver sa peau », organisée avec Gomed à l'approche des congés d'été, a permis de sensibiliser aux risques liés à l'exposition au soleil. Les collaborateurs, identifiés comme « à risque » ont bénéficié de consultations dermatologiques sur site pour un bilan personnalisé.
- L'atelier « Mois sans tabac », suivi par 10 collaborateurs, a permis à 100% d'entre eux d'engager une réflexion ou un sevrage encadré par une tabacologue via un suivi présentiel et distanciel durant plus d'un mois.
- Dans le cadre d'Octobre Rose et de la prévention du cancer du sein, Rubel & Ménasché a organisé pour la 2e année plusieurs actions de sensibilisation. En partenariat avec la Ligue contre le cancer, un atelier d'autopalpation ouvert à tous a permis de découvrir les gestes de prévention et l'importance du dépistage précoce. Quatre collaboratrices ont aussi participé à La Parisienne, une course solidaire dont une partie des inscriptions est reversée à la recherche contre le cancer. Ces initiatives symbolisent l'engagement de la Maison à la fois pour la santé des femmes et la promotion du sport comme vecteur de bien-être.
- Des ateliers « Stand Up et self-défense », consacrés à la lutte contre le harcèlement dans l'espace public et les violences faites aux femmes ont également été proposés.

Forts de ces premiers résultats, les ateliers de prévention 2025 se tiendront désormais sur le temps de travail pour faciliter l'accès et augmenter la participation moyenne.

Dialogue et avantages sociaux

Afin de maintenir un dialogue social de qualité et de progresser continuellement, un baromètre social est déployé pour la deuxième année consécutive. Cet outil d'écoute permet de recueillir les attentes et ressentis des collaborateurs, et de co-construire dans la durée un climat de confiance et d'excellence au sein de Rubel & Ménasché.

La Maison assure également un dialogue permanent avec ses représentants du personnel pour être toujours plus innovante à travers ses politiques sociales, comme son congé parental qui permet à chaque collaborateur accueillant un enfant, nouveau-né ou adopté, de bénéficier d'un jour de repos par semaine pendant six mois avec une rémunération maintenue à 100%.

PARCOURS « COMPÉTENCES » ET EMPLOYABILITÉ

Intégration

Le parcours d'onboarding proposé par Rubel & Ménasché est une étape clé de l'intégration des nouveaux collaborateurs au sein de notre effectif.

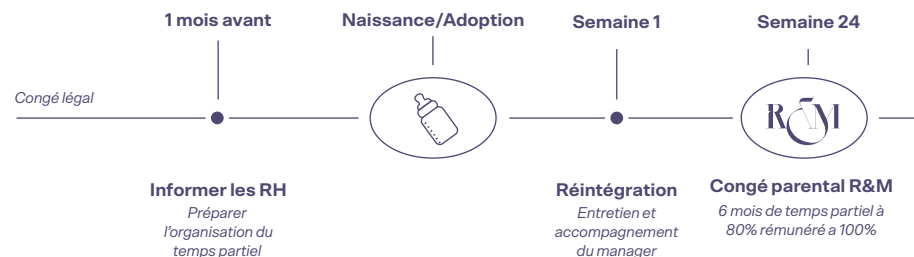
Pensé comme un véritable fil conducteur, le dispositif alterne entre temps formels — présentation des métiers via les « Discovery meetings », accompagnement RH à mi-parcours — et moments plus informels : cafés rencontre avec la direction, déjeuners d'équipe, etc. L'aménagement de nos nouveaux espaces a permis de relancer certaines pratiques interservices, comme les immersions « vis ma vie » pour favoriser une meilleure compréhension des métiers.

En septembre 2024, une campagne de redynamisation du dispositif a été menée auprès des managers : elle a introduit de nouveaux formats, tels que des déjeuners inter-équipes ou des visites de boutiques clientes, en complément des immersions terrain.

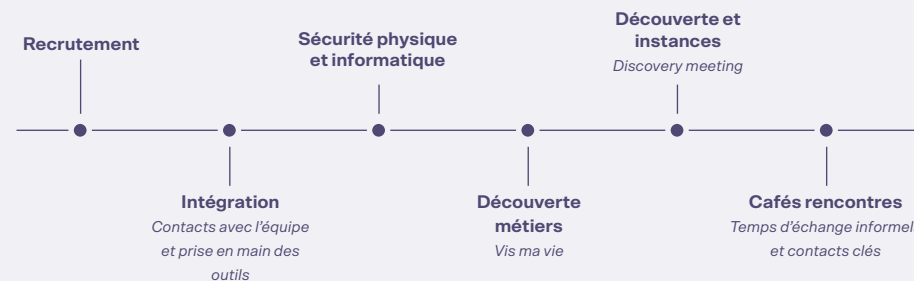
PROGRAMME SANTÉ 2024



CONGÉ PARENTAL



PARCOURS INTÉGRATION



Formation

Chez Rubel & Ménasché, nous croyons que la force de notre collectif repose sur l'évolution continue de chacun. Formation métier, excellence opérationnelle, management, RSE, etc. Chaque collaborateur bénéficie d'un accompagnement sur mesure, tout au long de son parcours.

En 2024, 100% des collaborateurs de la Maison ont suivi au moins une action de formation. Avec 1 891 heures dispensées, c'est une augmentation de +28 % par rapport à 2023, consolidant ainsi notre expertise diamantaire, nos compétences transverses et notre capacité à innover. Former c'est assurer la pérennité de notre excellence opérationnelle et la satisfaction de nos clients, tout en contribuant à l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs.

Dans cette dynamique, le lean management s'est imposé comme un axe clé pour renforcer l'efficacité de nos opérations et ancrer une culture du progrès permanent.

Bien plus que transmettre des savoirs, nous préparons nos talents aux défis d'aujourd'hui et de demain, dans une organisation agile, inclusive et engagée.

Opportunité et évolution de carrières

Chez Rubel & Ménasché, nos collaborateurs sont au cœur de notre politique sociale. Convaincus que la réussite de notre Maison repose sur leur engagement et leur épanouissement, nous mettons tout en œuvre pour fidéliser les talents qui nous rejoignent, garantir des emplois pérennes et offrir des opportunités à tous les profils, qu'ils exercent en production ou en fonction support.

Notre ambition est de créer un collectif uni, où chaque collaborateur contribue au rayonnement de Rubel & Ménasché par ses compétences et son savoir-être. Afin d'accompagner la montée en compétences de nos équipes et leur évolution professionnelle, nous avons poursuivi en 2024 un travail sur l'élaboration et l'actualisation de nos matrices de compétences. Cet outil personnalisé permet d'identifier les besoins de formation, d'assurer la polyvalence des équipes et de sécuriser la transmission de nos savoir-faire rares, essentiels à la pérennité de notre activité. Ces



matrices offrent aux collaborateurs plus de visibilité sur leurs objectifs et leur permettent de gagner en autonomie. Aussi, la mobilité interne est un levier stratégique que nous valorisons particulièrement.

Cette année, nous avons accompagné 23 collaborateurs dans l'évolution de leur parcours professionnel à la suite d'une mobilité interne. Cette dynamique favorise l'acquisition de nouvelles compétences, la motivation et la fidélisation, tout en optimisant l'adéquation entre les aspirations individuelles et les besoins de l'entreprise.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

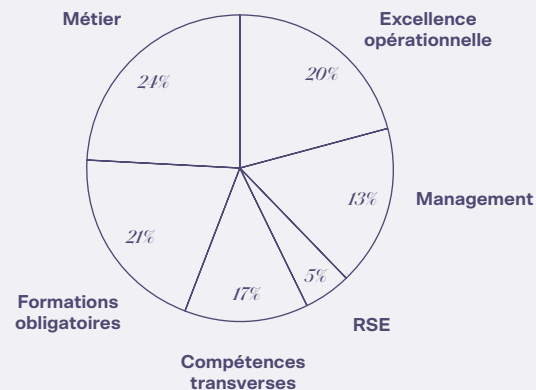
Être une entreprise socialement engagée, c'est d'abord agir pour le bien-être et l'épanouissement de nos collaborateurs, mais aussi s'impliquer activement pour la société et les causes qui nous tiennent à cœur. Chez Rubel & Ménasché, nous considérons que notre responsabilité va au-delà de nos murs : elle s'exprime à travers des actions concrètes en faveur de l'inclusion et de la solidarité. Cet engagement se traduit notamment par des



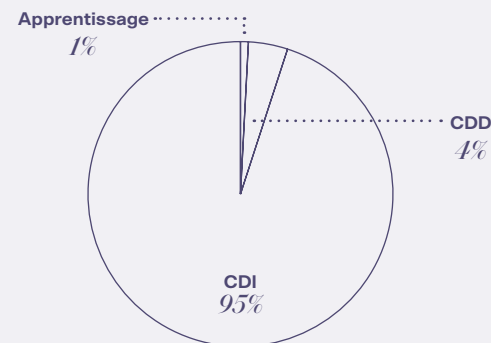
1 882 h

au total (contre 1 467 en 2023)

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION 2024



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRAT



partenariats porteurs de sens alignés avec notre politique d'Achat responsable, à l'image de la collaboration avec l'ESAT de l'Elan ou le Café Joyeux.

Ces partenariats incarnent notre volonté de soutenir l'inclusion professionnelle, la formation et l'accessibilité à l'emploi des personnes en situation de handicap tout en réduisant notre impact environnemental. Le passage au café en vrac a permis d'éviter plus d'une centaine de kilos de capsules usagées par an et le nettoyage de boîtes de production a conduit au réemploi de 2 200 conditionnements initialement à usage unique.

Au-delà de ces actions, nous encourageons l'initiative individuelle et collective, convaincus que l'engagement citoyen de nos collaborateurs renforce la cohésion interne et donne du sens à notre projet d'entreprise. Ces démarches illustrent notre volonté de faire de Rubel & Ménasché un acteur responsable, solidaire et engagé au service du progrès social.

PRÉSERVER LES SAVOIR-FAIRE



Le savoir-faire diamantaire de Rubel & Ménasché se nourrit à la fois de précision technique, de sens artistique et d'une exigence transmise depuis plusieurs générations. En 2024, nous avons choisi de le partager davantage, à travers des initiatives inédites ouvrant les coulisses de notre univers et valorisant chaque étape de la chaîne, du brut au bijou.

Révéler nos métiers

En incarnant et en partageant nos métiers, qui constituent la quintessence de la Haute Joaillerie et Haute Horlogerie, nous leurs donnons du sens et participons à leurs rayonnements et plus largement à ceux des savoir-faire français.

Notre série d'articles « L'art diamantaire révélé » (diffusée dans La Lettre et relayée sur notre compte LinkedIn) a permis d'explorer plusieurs facettes de nos expertises : la lecture gemmologique d'un brut, étape déterminante pour en révéler le potentiel ; les spécificités des tailles fantaisie, comme la marquise, qui exigent une maîtrise technique particulière ; ou encore la rigueur mathématique et créative de l'ajustage, où chaque proportion et chaque angle participent à l'harmonie finale de la pierre.

Fait marquant, nous avons contribué à des projets culturels d'envergure donnant une nouvelle visibilité au diamant. Aux côtés du Natural Diamond Council, nous avons participé à la production de l'exposition Big Bang, où la photographe Sonia Sieff proposait son regard frais et moderne. Le vernissage proposait également un espace dédié à Rubel & Ménasché autour de la découverte des métiers de gemmologue et de tailleur.

Susciter des vocations

Parce que nous sommes très conscients qu'il est primordial de parler de nos métiers pour éveiller des vocations et inspirer les talents de demain, nous avons participé à plusieurs actions et réflexions menées par l'UFBJOP.

Dans notre filière, le renouvellement des artisans est désormais une priorité et le métier de diamantaire ne déroge pas à la règle. Ainsi, en 2024, la transmission est restée un axe fort, avec notamment l'accompagnement par la Maison et par nos tailleurs d'un alternant ayant validé son CAP en un an au lieu de deux. Nous avons également participé à des actions de sensibilisation, par exemple à la Fabrique Nomade, où l'une de nos tailleuses a présenté son métier de diamantaire pour partager sa passion et rappeler que cette voie est ouverte à tous.

Au Laboratoire Français de Gemmologie, quatre collaborateurs de Rubel & Ménasché ont réalisé des présentations sur notre vision ; de notre métier, de l'approvisionnement

du diamant naturel décryptant les singularités de notre filière. Ces conférences ont marqué les étudiants du LFG et les ont encouragés pour certains à candidater chez nous. Aujourd'hui deux d'entre eux nous ont rejoints.

« La conférence m'a vraiment éclairée sur un univers souvent méconnu, en détaillant les étapes de la chaîne de valeur. Elle m'a fait connaître la Maison et m'a donné l'envie de postuler. »

Tryeuse de pierres

Conjuguer innovation et tradition

Préserver nos savoir-faire d'excellence, c'est aussi les enrichir par l'innovation, chez nous, et en amont de la chaîne.

« Les gestes traditionnels portent notre savoir-faire, et c'est en les questionnant que nous leur donnons un avenir. En améliorant nos pratiques, nous transformons l'intuition en maîtrise. L'innovation ne remplace pas la tradition : elle lui donne du sens. »

Référente Transformation et Excellence Retaille

"Lorsque l'on présente notre parc machines, les clients sont souvent impressionnés par la diversité de la technologie que nous employons pour analyser les diamants. Derrière le caratage très important que nous pouvons absorber par jour, il y a surtout la rigueur et l'intelligence de notre équipe d'analystes."

Technicienne Laboratoire - Naturalité

Nous avons aussi partagé notre savoir-faire avec les tailleurs de nos manufactures partenaires en Inde, ouvrant la voie à des collaborations sur des projets complexes de taille sur plan par exemple. Également, nous avons contribué très régulièrement aux réflexions menées avec l'UFBJOP et le WJI pour faire évoluer les pratiques de notre industrie.

Célébrer notre patrimoine

L'ajustage sur œuvre est la pierre angulaire de notre atelier de retaille. Retailer et sublimer les pierres que nous confient les Maisons

afin qu'elles s'insèrent parfaitement dans les montures et respectent fidèlement la vision de leurs directeurs artistiques est au cœur de nos préoccupations.

Depuis 2013, nous sommes reconnus comme Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), un label décerné par le ministère de la Culture français. Ce titre souligne notre engagement à préserver des savoir-faire historiques, tels que la taille de diamant sur œuvre, métier rare et aujourd'hui non enseigné dans notre pays.

Pour célébrer en interne les 10 ans de notre certification EPV et nos savoir-faire, nous avons mené un projet fédérateur autour de la création d'un bijou Rubel & Ménasché. Sur la base du volontariat, nos collaborateurs ont imaginé des pistes de design, puis suivi la réalisation du bijou avec un atelier partenaire.

Du croquis à la sélection des pierres, du calibrage à l'ajustage sur œuvre, jusqu'au polissage final, chaque étape a été l'occasion de partager les gestes, d'aligner les exigences et de faire circuler l'expertise entre les métiers. Ce travail commun a consolidé nos standards de précision, valorisé la transmission au quotidien et donné corps à ce qui fait l'ADN de la Maison : l'élévation d'un savoir-faire collectif au service de la beauté des pièces.



INDICATEURS DE DURABILITÉ



S'APPROVISIONNER DE FAÇON RESPONSABLE	2023	2024
Traçabilité		
Fabrication diamants ronds*	98%	100%
Fabrication diamants tailles fantaisies de petite dimension*	80%	100%
Conformité		
Partenaires signataires du Code de conduite	NR	100%
Origine unique des pierres de +0.50 ct	NR	100%
Mix origine connu des pierres de -0.50 ct	NR	100%
Collaborateurs formés à la lutte contre la corruption	100%	100%
AGIR POUR LE CLIMAT		
Empreinte carbone		
Bilan Carbone (scope 1-2-3) tCo ₂ e	21 743	18 527
Consommation d'énergie		
Eau (m3)	252	159
Électricité (kWh)	67 653	78 819
Chaleur (kWh)	55 847	70 375
Consommation de déchets (kg)	3 295	3 888

Effectifs		
Effectif total	91	93
Âge < 30 ans	40	33
Âge entre 30 et 50 ans	44	54
Âge > 50 ans	7	6
Genre : Homme	27	29
Genre : Femme	64	64
Fonction : Cadre	40	52
Fonction : Non-Cadre	51	41
Contrat : CDI	85	88
Contrat : CDD	4	4
Contrat : Alternant	2	1
Temps plein	88	89
Temps partiel	3	4
Personne en situation de Handicap	2	1
Nombre d'alternant sur l'année	5	3
Nombre de stagiaire sur l'année	2	7

Formations		
Volume total (heures)	1 467	1 882
Volume moyen par salariés	16	20
Volume d'heure moyen par genre : H	21	26
Volume d'heure moyen par genre : F	14	18
% d'effectif ayant eu accès à une formation au cours de l'année	100	100
Répartition H/F		
CODIR	43	43
Manager	80	83
Index égalité professionnelle	85	89
Baromètre social	8,1	7,9

RÉFÉRENTIEL

- Indicateur interne
- Bilan carbone
- GRI / CSRD
- Index Egapro

*Diamants de pavage et petites fantaisies fabriquées dans les usines de nos partenaires



Contributions *aux ODDs*

Notre feuille de route contribue aux dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies à horizon 2030, plus particulièrement à six identifiés comme prioritaires. Rubel & Ménasché est aussi signataire du Global Compact et des Women Empowerment Principles (WEPs).



PILIER 1 - S'APPROVISIONNER DE FAÇON RESPONSABLE

PILIER 2 - AGIR POUR LE CLIMAT

PILIER 3 - ÊTRE SOCIALEMENT EXEMPLAIRE

PILIER 4 - PRÉSERVER LES SAVOIR-FAIRE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Pas de pauvreté	Faim «zéro»	Bonne santé et bien-être	Education de qualité	Egalité entre les sexes	Eau propre et assainissement	Energie propre et d'un coût abordable	Travail décent et croissance économique	Industrie, innovation et infrastructure	Inégalités réduites	Villes et communautés durables	Consommation et production responsables	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Vie aquatique	Vie terrestre	Paix, justice et institutions efficaces	Partenariats pour la réalisation des objectifs
●		●	●	●	●		●		●	●	●	●			●	●
					●	●				●	●	●	●	●		
●	●	●	●	●			●		●	●		●				●
								●		●	●				●	

Glossaire

ACV : Analyse de Cycle de Vie

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

CAHRA : Conflict Affected and High-Risk Area

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

CS3D : Corporate Sustainability Due Diligence Directive

CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive

COP : Communication On Progress

DPA : Diamond Producers Association

EPV : Entreprise du Patrimoine Vivant

ERP : Enterprise Resource Planning

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESG : Environment, Social, Governance

ESRS : European Sustainability Reporting Standards

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FDS : Fiche De Sécurité

KPCS : Kimberley Process Certification Scheme

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

NDC : Natural Diamond Council

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

ODD : Objectifs de Développement Durable

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONU : Organisation des Nations Unies

PME : Petite ou Moyenne Entreprise

RJC : Responsible Jewellery Council

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SBTi : Science Based Targets initiative

SBTN : Science Based Targets on Nature

UFBJOP : Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres et des Perles

VSME : Voluntary Standard for non-listed, micro-, small- and medium-sized undertakings

WDC : World Diamond Council

WEPS : Women Empowerment Principles

WJ2030 : Watch & Jewellery Initiative 2030

WWF : World Wide Foundation



Juillet 2025

Conception :

équipe communication de
Rubel & Ménasché Lora de Montvert,
Aude Sibuet, Victoire Bronner
& Jamal Badaz

Rédaction :

Jeanne Bisotey, Cheffe de projet RSE

Crédits photographiques :

Alexandra Utzmann
Rayan Raoux
3Rd man, Julien Claessens,

Thomas Deschamps et Bon Parinya

Antonin Amy Menichetti

Wongwannawat

Canva



1, rue de la Paix, 75002 Paris
+33 1 55 33 50 50
hello@rubel.fr
rubel-menasche.com